

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 20

PDF erstellt am: **19.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BULLETIN TECHNIQUE

## DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements  
s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE  
A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

Publicité :  
TARIF DES ANNONCES

Le millimètre  
(larg. 47 mm.) 20 cts.  
Tarif spécial pour fractions  
de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.  
Rabais pour annonces  
répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.  
5, Rue Centrale,  
LAUSANNE  
& Succursales.

SOMMAIRE : *Prise d'eau avec dégraveur et dessableur pour un débit de 100 m<sup>3</sup>/sec.*, par HENRI DUFOUR, ingénieur S. I. A., à Lausanne. — *Le barrage du Rheinwald et les forces motrices du Rhin postérieur.* — *Les congrès : 70<sup>e</sup> Assemblée annuelle de la Société suisse de l'Industrie du gaz et des eaux, 4 et 5 septembre 1943, à Berne ; Assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, à Genève, les 11, 12 et 13 septembre 1943.* — NÉCROLOGIE : *Gustave Nicod, ingénieur.* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT.

## Prise d'eau avec dégraveur et dessableur pour un débit de 100 m<sup>3</sup>/sec.

par HENRI DUFOUR, ingénieur S. I. A., à Lausanne.

L'utilisation par les usines hydro-électriques des cours d'eau à gros débits et charriant des alluvions a confirmé les expériences faites sur les cours d'eau de moindre importance, en ce sens que les gros débits dérivés doivent aussi être libérés de leurs graviers et soigneusement dessablés, cela même lorsque les chutes utilisées ne rentrent pas dans la catégorie des hautes chutes.

Vu les grandes dimensions auxquelles peuvent conduire les installations de dégravage et de dessablage créées dans ce but et les conditions locales, très différentes d'une usine à l'autre, ces installations, surtout lorsqu'elles sont destinées à des usines en construction ou existantes, doivent s'adapter dans toute la mesure du possible à des emplacements parfois bien déterminés et limités. Elles doivent surtout avoir une efficacité suffisante pour protéger les réservoirs contre l'ensablement, les canaux ou tunnels d'aménée, les conduites forcées et les turbines contre l'usure. Comme il est naturel, cette efficacité doit être d'autant plus poussée que l'eau dérivée est plus chargée d'alluvions, que ces alluvions sont plus anguleuses et plus dures, que la chute de l'usine est plus élevée

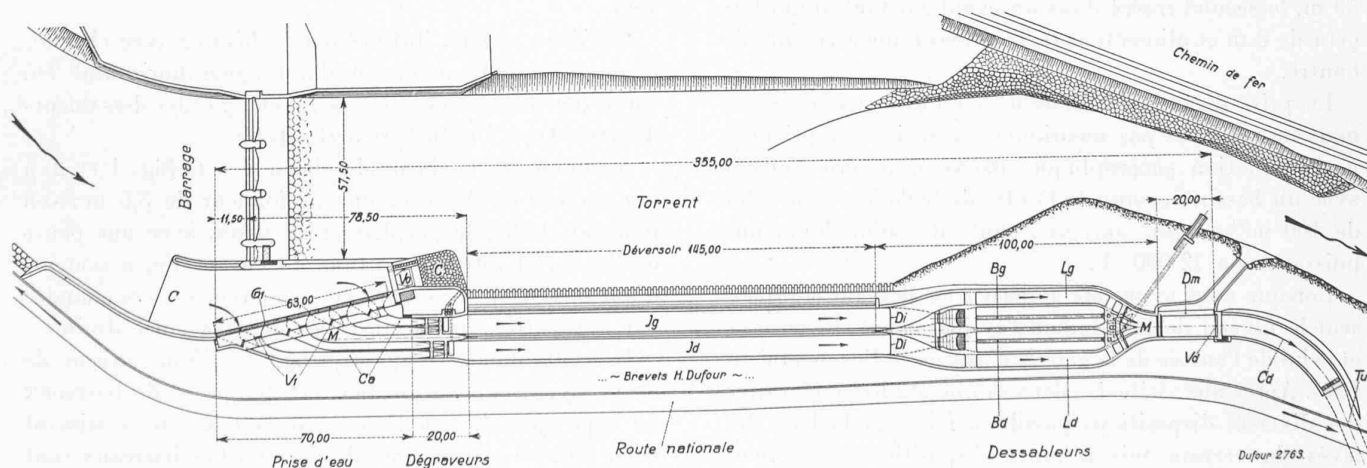


Fig. 1. — Plan d'ensemble du barrage, du chenal de chasse C—C et de la prise d'eau suivie : des dégraveurs, des canaux intermédiaires *Id* et *Ig*, des dessableurs, du canal de départ *Cd* et du tunnel de l'usine *Tu*. Echelle 1 : 2500.